

BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III
Société par actions simplifiée
au capital de 7 200 euros
Siège social : Rue Léontine Vibert Arêches
73270 BEAUFORT-SUR-DORON
479 898 645 RCS CHAMBERY

&&&

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 MAI 2025

&&&

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt mai, à 10 heures,

Monsieur Michel BLANC-GONNET, Associé Unique et Président de la Société BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2025, le siège social de Rue Léontine Vibert Arêches - 73270 BEAUFORT-SUR-DORON à 1289 Route du Planay - 73270 BEAUFORT et, en conséquence, de modifier l'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

« Le siège social est fixé : 1289 Route du Planay - 73270 BEAUFORT. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Michel BLANC-GONNET.

